



MOYEUVRE-GRANDE

57250 MOSELLE France

Dimanche 7 octobre 2018
**MARCHE POPULAIRE
 INTERNATIONALE IVV**

5 km - 11 km - 21 km



organisée par
 l'Escapade de
 Loisirs et Détente

Reconnue de mission d'utilité publique
 par arrêté n° 012156 du 2 août 2008

Agrément ministériel
 du 20 juin 2006

Membre de la ffsp n°F 696
 Internet : <http://www.ffsp.fr>
 e-mail : contact@ffsp.fr
 Visa FFSP MP n°2018-57-157-H

La marche aura lieu quelque soit les conditions
 météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral
 ou municipal

Crédit Mutuel
 LA banque à qui parler
 Centre

IMPRIME PAR NOS SOINS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Carola



ORGANISATION

DEPART / ARRIVEE : Salle des Sports, Avenue du Conroy Moyeuivre-grande
PARCOURS : Randonnée pédestre pour tous à travers une
des plus belles forêts de France

HORAIRES :

5 - 11 km
21 km

Départ de 7H00 à 14 heures
Départ de 7H00 à 13 heures



FERMETURE DES CONTRÔLES A 17 heures

PARTICIPATION

PARTICIPANTS : Ces randonnées pédestres sont ouvertes à tous
Les enfants de moins de 10 ans devront être
accompagnés

INSCRIPTION : Le jour de la marche pour tous
Pour les groupes délai de préinscription 1/10/17

COTISATION et LICENCE de PARTICIPATION :
Une licence de participation FFSP est délivrée au
départ contre une **cotisation de participation
sans souvenir de 2€**
Portant les timbres de contrôle , elle donne droit
au tampon **IVV** sur les carnets internationaux
disponibles au retour

RECOMPENSES : Aux groupes les mieux représentés

La Fédération rappelle :

- Que les déchets doivent être mis dans les poubelles placées sur le parcours
- Que pour le bien être de tous il convient de respecter la forêt
- Qu'il est interdit de fumer et de faire du feu sur le parcours
- Que les chiens doivent être tenus en laisse
- Qu'il ne faut pas s'éloigner des sentiers balisés
- Qu'il faut respecter le code de la route

RAVITAILLEMENT : Boissons et petites collations gratuites à tous
les contrôles

SECOURISME : Assuré par l'association urgence 112

ASSURANCE : La F.F.S.P. est garantie en Responsabilité Civile
auprès de GROUPAMA
L'inscription à la marche vaut déclaration de
non contre - indication médicale à une épreuve
sportive

RESTAURATION A L'ARRIVEE

START :
Salle des Sports du conroy - - Moyeuivre-grande
BEITRAG :
I.V.V. Stempel : 2 euros
STARTZEIT :
Sonntag von 7 bis 14 Uhr Für 10 km
7 bis 13 Uhr Für 20 km

ANMELDUNG :
Mme CASERTA Marie-Josée 14 rue de la légion 57360 AMNEVILLE
tél 06 27 13 64 99 mail cmjc57@hotmail.com

VERSICHERUNG :
Die Veranstaltung ist gegen haftpflichtansprüche dritter über die F.F.S.P. versichert. Die Teilnehmer
müssen die gesetzlichen.
Strassenverkervorschriften beachten. Hunde sind an der Leine zu führen. Das rauchen ist im Wald
verboten.
AM ZEIL :
Es wird für warme und kalte
Speisen so wie auch für Getränke gesorgt

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

MR PERIN GILBERT
20 CITE DES CASTORS 57250 MOYEUVRE-GRANDE
Tél: 03 87 58 66 90